

« sans cause réelle et sérieuse ». Un appel a été interjeté mais hors délai. Le placement en redressement va

Projet de loi de finances pour 2024. Il est prévu que sur les parties communes : Il y a quinze jours, l'eau a donc été coupée à Feudoux.

Une plainte a été déposée en préfecture le 9 octobre. Hier, plusieurs salariés ou ex-salariés de Feudoux étaient présents

entre 6000 et 9000 euros. Ces montants seront pris en charge, là encore, par l'AGS. Les juges feront un premier point

des contrats ont été pris avec d'éventuels partenaires et le redressement judiciaire va permettre de protéger l'entreprise », veut croire Maître Aboum.

du tribunal de commerce a été très clair sur le sujet hier en évoquant des « difficultés certaines ». Cédric BOULLAND

CAPEB ET CHAMBRE DE MÉTIERS

« Inquiétude » pour les artisans du bâtiment

Question du 07/09/2023.

Alors que la défiscalisation dans le logement intermédiaire doit prendre fin en décembre 2024 et que les indicateurs ne sont pas bons en matière de construction, la chambre de métiers et la Capeb tirent la sonnette d'alarme. Les deux organisations appellent l'État à intervenir.

9 000 entreprises, 900 millions d'euros de chiffre d'affaires et 12 000 salariés : c'est le poids de l'artisanat du BTP à La Réunion selon la chambre de métiers.

Son président, Bernard Picardo, a pris la parole hier en compagnie du président de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises de bâtiment), Cyrille Rickmonnie, et de celui de l'U2P (Union des entreprises de proximité), Gérard Moutoucamarapouté.

L'occasion d'évoquer la situation « qui se dégrade » dans le secteur après des résultats « encourageants » en 2022. Et de vraies « inquiétudes » pour 2023 dans « un secteur pour-

voyeur d'emplois et qui crée de la dynamique économique ». Mais dont le résultat d'exploitation est « en chute libre ».

« Aucune visibilité »

Baisse du nombre de permis de construire autorisés, recul des logements mis en chantier, hausse du coût des matières premières et de l'énergie, chantiers à l'arrêt... les indicateurs ont viré au rouge ces derniers mois.

« Nous souions que l'année 2023 doit être compliquée mais elle le sera encore plus dans les mois qui viennent », se projette Bernard Picardo qui cite une échéance : la fin du Pinel outre-

mer (défiscalisation dans le logement intermédiaire) en décembre 2024, qui va « pénaliser les entreprises de bâtiment et l'ensemble de l'économie ».

La mission parlementaire sur la question du logement annoncée à l'occasion de sa venue à La Réunion par le nouveau ministre délégué aux Outre-mer, Philippe Vigier, est perçue comme une bonne chose aux yeux de Bernard Picardo. Mais ce dernier pose déjà ses attentes : « Cette mission est importante. Nous serons à sa disposition et force de proposition. On ne peut pas se permettre de ralentir la construction de logements. Il ne faut pas de coupure. Si un autre dispositif est mis en place, il doit être au moins aussi voire plus incitatif. Et être opérationnel avant le 31 décembre 2024 ».

Matériaux biosourcés

Bernard Picardo s'inquiète également pour l'apprentissage, l'un des cœurs de métier de la chambre de métiers. « Nous serions déjà un net ralentissement dans la signature de contrats ».

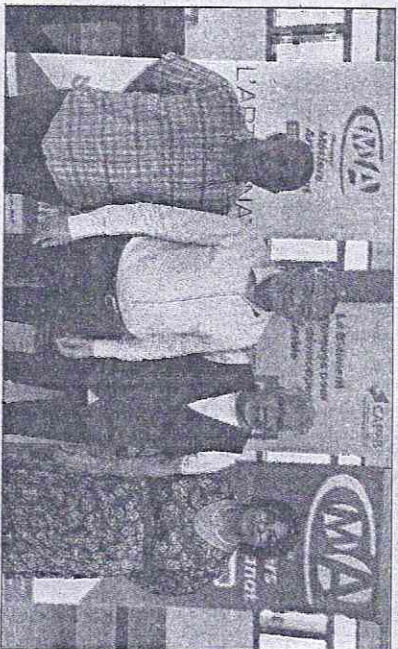
Cyrille Rickmonnie est sur la même longueur d'onde : « Nous vivons actuellement une crise financière qui rend les entreprises de plus en plus vulnérables. Les prises de maintenance

un niveau élevé que les clients ne sont plus prêts à payer. Nous n'avons aucune visibilité pour 2024. »

Gérard Moutoucamarapouté est très remonté : « en voulant économiser 460 millions d'euros, l'État va déperdre 950 millions d'euros, notamment au titre de l'indemnisation pour perte d'emploi. En 2022, le Pinel outre-mer a permis de construire 600 logements à La Réunion et de faire travailler 1 500 salariés pour un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros. Il faut conserver la défiscalisation dans le logement intermédiaire mais aussi la remettre dans l'accession à la propriété avec des prêts allant jusqu'à 40 ans pour abaisser le coût des mensualités. Il faut également relancer la résorption de l'habitat insalubre ».

À l'heure où le gouvernement veut orienter l'aide fiscale sur le verdissement, le président de la Capeb répond chiche : « Il faut construire autrement que le tout béton avec des matériaux biosourcés. Cela fait un an et demi que nous y travaillons avec le Cibot (N.D.L.R. : pôle innovation de la chambre de métiers) et que nous demandons à l'État de nous accompagner pour mener à bien une étude de faisabilité économique avant de passer à la phase industrielle ». La réponse se fait toujours attendre...

Cédric BOULLAND

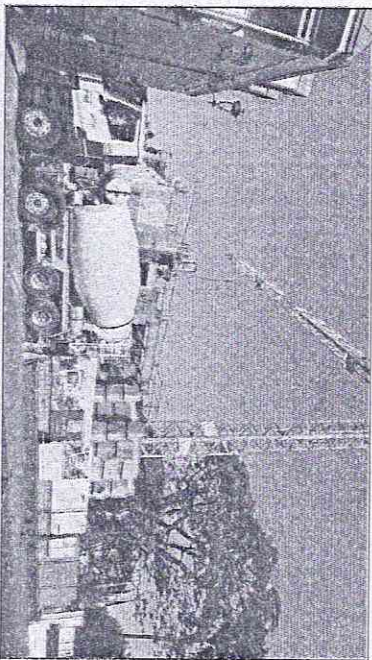


La Capeb et la chambre de métiers s'alarment pour les entreprises artisanales de bâtiment et plus largement pour le logement. (Photo Cédric Boulland)

GROS PLAN

NOUVELLE MONTÉE AU CRÉNEAU CONCERNANT L'APPRENTISSAGE

Après une première ponction l'an passé, la décision de l'État de réduire de 5 % l'enveloppe consacrée à l'apprentissage (le coût-contrat pris en charge par France Compétences) ne passe pas. « C'est inimaginable, s'insurge Bernard Picardo, président de la chambre de métiers de La Réunion, qui forme le plus d'apprentis sur l'île. Cela va pénaliser les formations et nous avons alerté le gouvernement. Ces derniers mois, nous avons même demandé que les coûts-contrats soient majorés outre-mer car les formations y coûtent plus cher. Nous n'avons pas été entendus. Le Clom (Comité interministériel des outre-mer, N.D.L.R.) prévoit un accompagnement sur ce sujet en outre-mer ». Bernard Picardo, comme son homologue de la Cjfr Pierrick Robert, comprend d'autant moins l'attitude de l'État.



Le Pinel outre-mer a permis la construction de 600 logements l'an passé sur l'île avec 1 500 emplois à la clef. (Photo Emmanuel Grondin)